



## Médiation et conciliation

Et si on s'écoutait pour s'entendre...

Litiges, incompréhensions, désaccords, conflits... la médiation et la conciliation sont des modes de règlement à l'amiable de certains différends. Trappes vous propose de nombreux lieux d'écoute et de conseils avec des approches originales ou thématique.

Toutes sortes de litiges devraient trouver une solution, si tant est que du lien social s'instaure ou se réinstaure. Selon un éminent juriste «une solution négociée et acceptée vaut mieux qu'un jugement ou une décision imposée».

Choisir la voie de la médiation et de la conciliation n'est pas renoncer à ses droits. C'est une démarche volontaire pour agir de façon simple, rapide et gratuite afin de trouver une solution.

**Centre Yvelines médiation spécialisée dans les domaines civils et familiaux** : divorce-séparation, voisinage, logement, travail, immobilier, administration...

Maison de justice et du droit  
3, place de la Mairie  
Tél. : 01 30 16 03 20

**APME spécialisée dans le domaine familial, association père mère enfant médiation.**

Maison de justice et du droit  
3, place de la Mairie  
Tél. : 01 30 16 03 20

**Maison des parents**

11, rue Maurice Thorez  
Tél. : 01 30 16 27 61

**Pôle psychosocial spécialisé dans l'aide aux victimes de violence...**

Commissariat de Trappes  
place du Merisiers

Tél. : 01 30 50 72 21

**Médiation énergie (EDF, GDF, eau)**

Point service aux particuliers

Maison de la solidarité

rue de Koprivnice

Tél. : 01 30 51 87 27 et 01 30 51 43 98

**Médiation école famille spécialisé dans le domaine scolaire, notamment les établissements secondaires** : indiscipline, absentéisme, dispute entre élèves...

Ligue de l'enseignement 78

7/9 rue Denis Papin

Tél. : 01 30 13 06 06